

Projet de piscine-patinoire de Terre Sainte

Information au Conseil Communal de Mies 16 mars 2022

ORDRE DU JOUR

- Présentation du comité de pilotage
- 2. Bref historique
- 3. Le Projet
- 4. Plans généraux
- 5. Concept énergétique et traitement de l'eau
- 6. Aspects financiers
 - 1. Investissement
 - 2. Subventions
 - 3. Coûts d'exploitation
 - 4. Coûts par commune
- 7. Déroulement des travaux
- 8. Conclusion
- 9. Vos questions ?



LE COMITÉ DE PILOTAGE

- 1. S. Emery: présidente du Copil, présidente de l'Apej
- 2. **J.-C. Trotti**: président Arsco sa, vice-syndic à Coppet
- 3. L. Kunz-Harris : vice-présidente de l'Apej, syndique de Founex
- 4. M. Meyer: président du Cescot, municipal à Bogis-Bossey,
- 5. **A. Pirat**: assistant maître d'ouvrage
- **6. S. Kolly** : secrétaire



BREF HISTORIQUE

• 1987 Projet de piscine prévue dans le cadre de la

construction du collège

2011 Mission confiée à Arsco SA

2012 Concours d'architecture

• 2013 Plébiscite des 9 conseils communaux et du conseil

intercommunal de l'Ascot (98%)

o **2014-2021** Procédures juridiques

2021 Obtention du permis de construire définitif

2022 Début des travaux



LE PROJET

Les Objectifs

- 1. L'apprentissage de la natation pour les enfants : un usage scolaire avant tout
- 2. Une ouverture au grand public pour toutes les générations et tous les usages : cours de natation, aquagym,...
- 3. Le remplacement (et l'agrandissement) de la patinoire éphémère de Coppet par une patinoire hivernale (22 semaines) pour un usage scolaire et public

2. Une piscine

- 1. Un bassin de 25 x 16m avec 6 lignes d'eau
- 2. Un bassin non-nageur de 15m x 7m à fond mobile
- 3. Une gestion indépendante des bassins (traitement d'eau et température)



LE PROJET

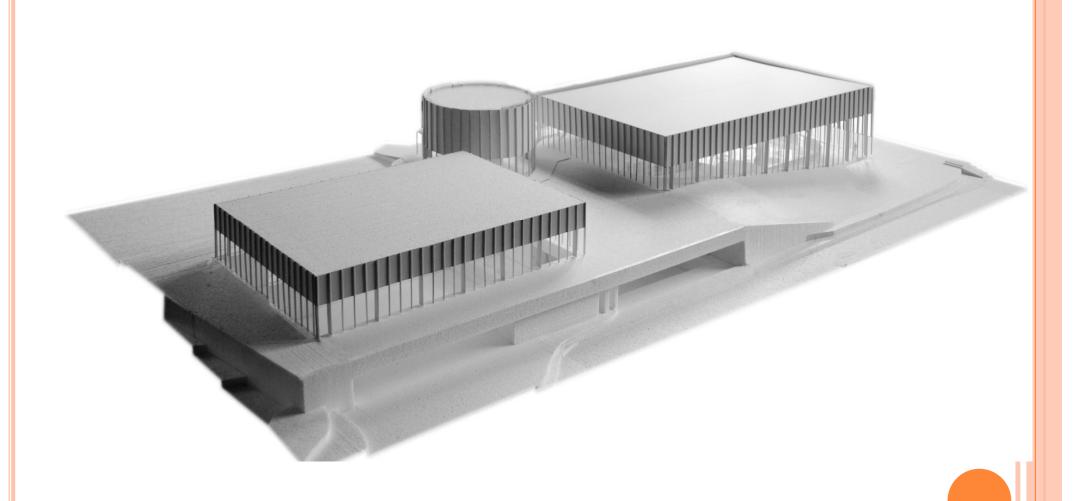
- 1. Une patinoire couverte de 40 x 20 m
 - 1. Une utilisation hivernale pour le patinage
 - 2. Une utilisation estivale pour des usages sportifs et diversifiés (halle polyvalente multisport de 800 m2 à usage de la population de Terre-Sainte)
- 2. Un bâtiment d'accueil avec une cafétéria et des bureaux pour Arsco
- 3. Un espace de détente extérieur attenant à la piscine



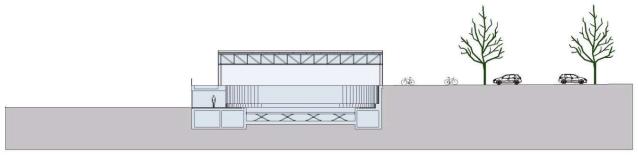
SITUATION GÉNÉRALE



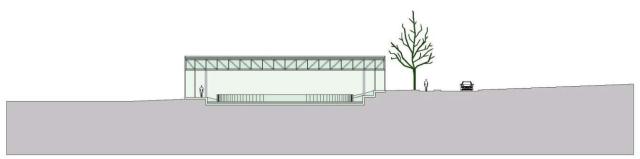
SITUATION GÉNÉRALE





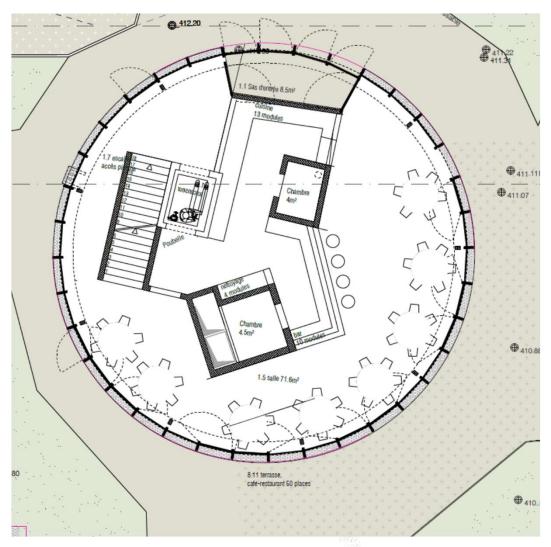


Coupe sur piscine



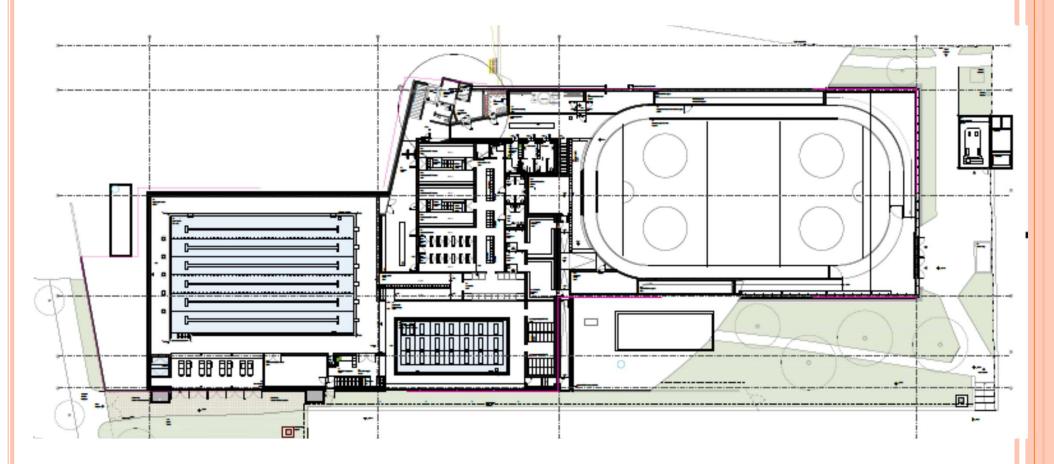
oupe sur patinoire

REZ SUPÉRIEUR : ZOOM SUR LA CAFÉTÉRIA ET L'ACCUEIL



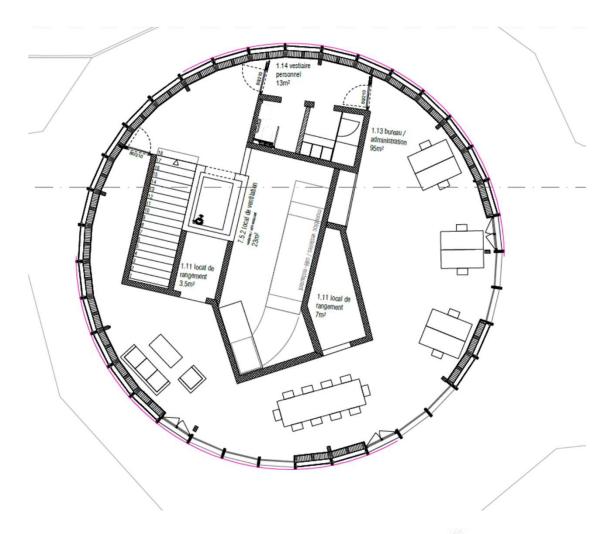


REZ INFÉRIEUR





ZOOM SUR LES BUREAUX

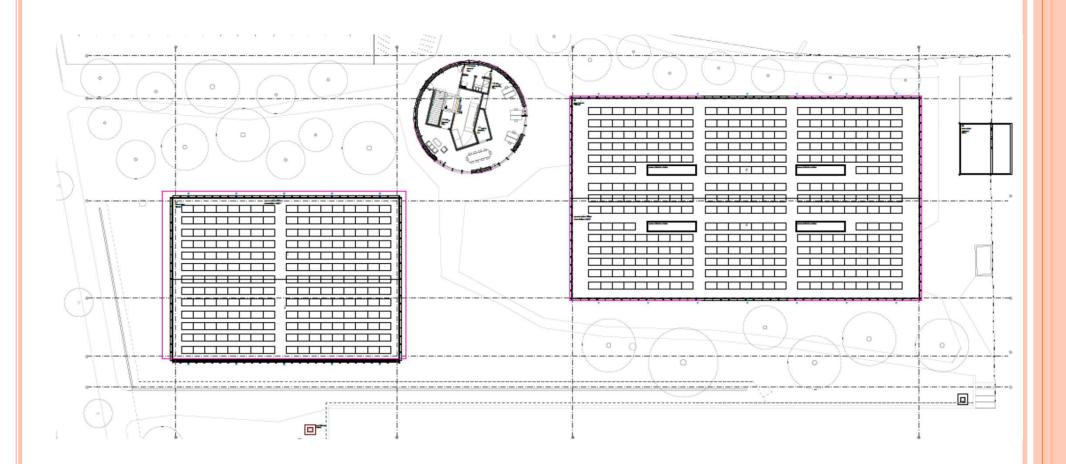




LE CONCEPT ENERGÉTIQUE

- 1. Une approche globale du site intégrant l'ensemble des bâtiments du site des Rojalets
- 2. Une source d'énergie renouvelable : un CAD (chauffage à distance) captant l'énergie des eaux usées des Sitse
- 3. Une performance accrue grâce à la pertinence intrinsèque du projet
 - 1. Production de chaud pour la piscine
 - 2. Production simultanée de froid pour la patinoire
- 4. Un complément grâce à une valorisation des toitures en production photovoltaïque

ETAGE 1 + TOITURES





LE CONCEPT DE TRAITEMENT DE L'EAU

Filtration par du verre recyclé, broyé et ébavuré

Diminution de la consommation d'eau et des produits réactifs (chlore)

- Respect des nouvelles normes relatives au traitement de l'eau (création d'un petit bassin tampon supplémentaire pour le nettoyage des filtres)
- Le choix d'un bassin en inox contribue à favoriser l'hygiène générale (moins de consommation de produits)

L'Evolution des coûts d'investissement

- 1. Une charge initiale de **14 Mios** pour Arsco sur la base d'un budget de 19,5 mios
- 2. Les augmentations
 - 1. Frais liés à la procédure
 - 2. Augmentation liée aux contraintes du permis de construire
 - 3. Augmentation liée aux changements de normes
 - 4. Augmentation des coûts de construction depuis 2014
 - 5. Sous-total 2'850'000.-
- 3. Les optimisations et les augmentations de subventions
 - Optimisations techniques
 - 2. Augmentation des subventions
 - 3. Sous-total 2'350'000.-
- 4. Le résultat
 - Une augmentation de l'investissement à charge d'Arsco à 14,5 mios (+ 500'000.-), sur la base d'un budget de 22 mios

SUBVENTIONS

Fonds du sport / Loterie Romande

- Piscine CHF 800′000.-
- > Patinoire CHF 640'000.-

SEPS, Service de l'éducation physique et du sport / canton de Vaud

- > Piscine CHF 800′000.-
- > Patinoire CHF 800'000.-

Montant total estimé à 3 millions

LES COÛTS D'EXPLOITATION

Ligne rouge

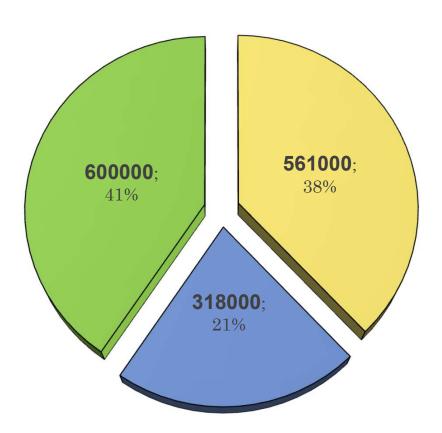
Aucun dépassement du coût de 56.- par habitant par an tel qu'approuvé en 2013.

L'objectif est d'atteindre un coût par habitant inférieur



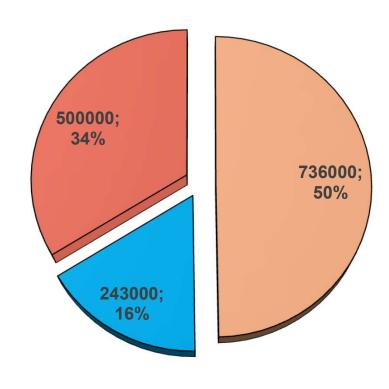
PROJECTION DES COÛTS D'EXPLOITATION ET DES RECETTES ANNUELLES





- Frais financiers y compris amortissement
- Coûts d'exploitation et de maintenance
- ■Frais de personnel





- ■Apej
- Communes
- Directes: Abonnements Tickets locations

LES COÛTS POUR LES COMMUNES

- 1. Le coût pour les communes
 - 1. Un financement direct pour la partie publique
 - 2. Un financement indirect pour la partie scolaire via l'Apej
- 2. Un coût par habitant en baisse
 - Augmentation des subventions
 - 2. Augmentation de la population
 - 3. Baisse des taux d'intérêts
- 3. Les résultats
 - 1. Une augmentation du montant global de 19,5 mios à 22 mios
 - Une augmentation de l'investissement net à la charge d'Arsco de 14 mios à 14,5 mios
 - 3. Une baisse du coût par habitant



ESTIMATION DES COÛTS PAR COMMUNE CALCUL SUR BASE DU NOMBRE HABITANTS AU 31.12.2020

	Répartition population	Communes	Apej	Total
Bogis-Bossey	4,30%	10 000	32 000	42 000
Chavannes-de-Bogis	6,90%	17 000	51 000	68 000
Chavannes-des-Bois	5,20%	13 000	38 000	51 000
Commugny	<i>15,40%</i>	37 000	113 000	151 000
Coppet	16,70%	41 000	123 000	163 000
Crans	12,10%	29 000	89 000	118 000
Founex	19,80%	48 000	146 000	194 000
Mies	11,20%	27 000	82 000	110 000
Tannay	<i>8,40%</i>	20 000	62 000	82 000
	100,00%	243 000	736 000	979 000

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

- Adjudications faites
 - Maçonnerie
 - Terrassements
 - > Traitement de l'eau piscine
- Démarrage des travaux (printemps 2022)
 - Fouilles archéologiques
 - > Terrassements
 - Radiers
- Appels d'offres principaux
 - Charpente
 - Menuiseries extérieures
 - Electricité / Ventilation / Sanitaire
 - Bassins inox
- Cérémonie 1ère pierre : date à définir



CONCLUSION

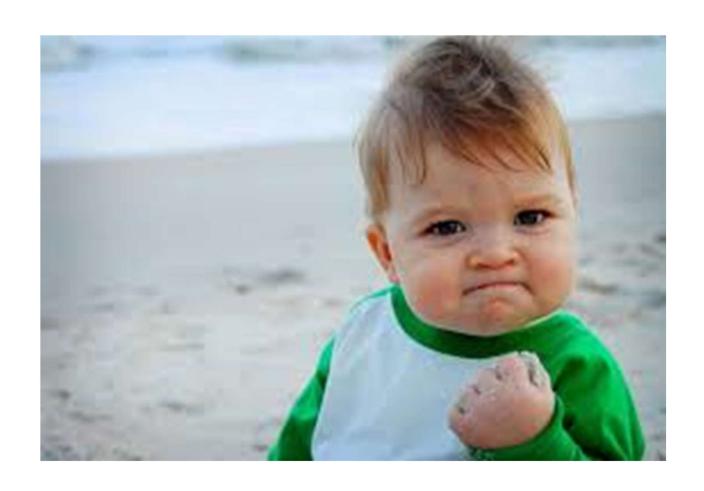
- > Un **projet fédérateur** attendu par la population de Terre Sainte
- Un budget à la charge d'Arsco SA de 14,5 millions
- Un montant de subventions de l'ordre de 3 millions
- Une charge par habitant par an, incluant une marge de sécurité, inférieure à celle votée en 2013
- Les premiers travaux au printemps 2022
- Un objectif de mise en service à la rentrée 2024-2025



Nous vous demandons juste encore un peu de patience...!



On est déterminé et on y croit !!!



www.arsco.ch

Arsco News

